



Hotel De Plein Air Résidentiel***
12 rue Du Calvaire 85470 BREM / Mer
Tél : 0251208290
et 0611847932

CONTRAT DE RESERVATION LOCATION

NOM PRENOM

Adresse.....

Code Postal VILLE

Tél :

DATE DU SEJOUR : DU/...../..... AU/...../.....

PARTICIPANTS AU SEJOUR :

NOM	PRENOM	AGE

LOCATION de:

MOBIL HOME 30m2 Confort 4 Personnes

CHALET 40m2 Grand Confort 4 personnes

- MOBIL HOME 40m2 Grand Confort 6 Personnes

MH- CHALET 35m2 Confort 4/5 Personnes

CHALET 55m2 Grand Confort 6 personnes

STUDIO 2 Personnes

CHALET 80m2 Grand Confort 6/7 personnes

Animal domestique maximum 10 kgs : OUI NON Certificat de vaccination à jour de moins d'un an à l'arrivée

MONTANT TOTAL DU SEJOUR :€

Souscription assurance annulation: O - OUI (2,7% du montant total) O - NON

1-Acompte à verser à la réservation 25% du total (ordre comme indiqué sur le mail) : €

2- Assurance annulation (si souscrite) à l'ordre de Domaine De L'Auzance :€

3- Reste à verser 1 mois avant notre arrivée (au même ordre que les 25%) :€

Le solde étant à régler au plus tard 30 jours avant votre arrivée, soit par chèque au même ordre que la réservation.

(Soit par chèques vacances à l'ordre de Domaine De L'Auzance)

Le présent contrat ne sera effectif qu'après validation par nos soins

Fait à Le

Signature des Locataires:

Qui reconnaissent avoir pris connaissance des Conditions Générales de Locations jointes.



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

L'Hôtel De Plein Air accepte les réservations afin d'assurer à sa clientèle une location le jour de son arrivée.

Celles ci sont soumises à certaines conditions, et ont été mises au point pour vous éviter toute surprise désagréable et que vous passiez ainsi d'agréables vacances.

Locations:

- Se conformer au règlement intérieur affiché à l'accueil
- **Toute réservation sera accompagnée du versement d'un acompte de 25% du prix de la location**, celle-ci sera effective après notre confirmation.

Le solde devra être versé 30 jours avant votre arrivée faute de quoi la réservation sera annulée et l'acompte sera conservé.

En cas d'inscription tardive (moins de 30 jours avant l'arrivée), l'intégralité du séjour devra être versé dès la réservation.

Ne restera à régler à votre arrivée que la taxe de séjour (0,50€ / jour et / personne de plus de 13 ans)

En cas de désistement

Nous vous conseillons de souscrire à notre assurance annulation qui pour un cout modique (2,7% du montant de la location) vous assure d'être indemnisé pour un désistement indépendant de votre volonté et garantissant toutes les personnes indiquées sur le présent contrat

Exemple : pour un séjour de 650€ il ne vous en coute que : $650€ \times 2,7\% = 17,55€$

Lorsque le séjour est commencé il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé quelle qu'en soit la cause (sauf si souscription assurance annulation).

Chalets et Mobil Homes:

La location est acceptée et consentie pour la période indiquée sur le contrat de réservation. Les arrivées se font le samedi après 15heures et les départs le samedi avant 11 heures.

Cautions vous seront demandées à votre arrivée/

-Une caution de 300 € restituée en fin de séjour après état des lieux de la location.

-Une caution de 50€ qui vous sera également restituée si le ménage est correctement effectué

Détériorations:

En cas de détérioration, les frais de réparation ou de remplacement incombent en totalité au locataire qui en est seul responsable.

Assurances :

Les locataires doivent obligatoirement être assurés en responsabilité civile.

Personnes en surnombre:

La location est consentie pour un nombre déterminé de personnes indiquées sur le contrat de réservation. Toute modification devra nous être soumise et être acceptée.

LA DIRECTION